



Compte -rendu du Conseil Municipal du Miroir

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 5 novembre 2021 à 20h30, sous la présidence de M. Philippe CAUZARD, Maire, en séance ordinaire.

Appel effectué par Monsieur le Maire :

- Philippe CAUZARD, présent.
- Éric BOULLY, présent.
- Hugues NICOLAS, présent.
- Sergine JANZEGERS, présente.
- Cindy COLLAS, présente.
- Aurélie DJENAIÉH, présente.
- Sylvette GAUTHIER, excusée, donne pouvoir à Bernard Gauthier.
- Stéphanie JACOB, présente.
- Mélissa MONMAURT, excusée.
- Virginie SIMONIN, excusée.
- Bernard GAUTHIER, présent.
- Émilien MICHEL, arrivé à 21h50.
- Cédric PHEULPIN, présent.
- Romain RODOT, excusé.

Philippe CAUZARD est désigné président de séance ; il précise que le quorum est atteint.
Hugues NICOLAS est désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 1^{er} octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Philippe CAUZARD demande l'ajout d'un point supplémentaire : complément de délibération sur la nomenclature M57.

Les membres du conseil acceptent l'ajout de ce point.

- Mise en place de la nomenclature M57
La mise en place de cette nomenclature permettra de simplifier les comptes budgétaires de la commune.

Après délibération, les membres du conseil acceptent à l'unanimité la mise en place de la nomenclature M57.

Cette délibération complète la délibération 48 du 2 juillet 2021.

- Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial de BLI
Cette convention permet la disposition à hauteur de 7/35^{ème} d'un fonctionnaire territorial pour la commune en cas de nécessité. Elle partira du 1^{er} janvier 2022 et se terminera le 31/12/2024.

Après délibération, les membres du conseil acceptent à l'unanimité la convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial de BLI.

- Convention financière à conclure entre la commune et BLI pour la refacturation des frais engagés dans le cadre de l'opération de déclassement d'une partie de la voie communale n°VC7 dite « Route de la Chagne »

Cette délibération permettra à Monsieur le Maire de signer une convention avec BLI concernant les frais de déclassement de la route de la Chagne.

Après délibération, les membres du conseil acceptent à l'unanimité la convention entre la commune et BLI.

- Approbation déclassement d'une partie de la voie communale « Route de la Chagne »
À la suite du rapport de Monsieur Chevrier, commissaire enquêteur, qui a délivré un avis favorable après avoir entendu les parties et étudié le dossier, il est demandé au conseil municipal de se positionner sur ce déclassement d'une partie de la voie communale.

Après délibération, les membres du conseil acceptent à l'unanimité le déclassement d'une partie de la « Route de la Chagne ».

- Location du bâtiment l'Ombelle
Le bail est renouvelé pour une période de 3-6-9 conformément à la réglementation. Le prix de la location sera ajusté conformément au bail et sera de 1286€/mois.

Après délibération, les membres du conseil acceptent le renouvellement du bail commercial (1 abstention et 9 votes pour) avec un prix locatif de 1286€/mois.

- Cotisation au panier bressan 2021
Ce panier Bressan est une action sociale qui permet de fournir des prestations alimentaires aux personnes en difficulté.

Après délibération, les membres du conseil acceptent à l'unanimité de verser la cotisation au panier bressan.

- Demandes de subventions
L'AFM téléthon sollicite notre participation.

Après délibération, les membres du conseil refusent de verser une subvention à l'AMF (2 votes pour, 3 abstentions et 5 contre).

Les Bleuets de France œuvrent pour honorer la mémoire des soldats français tombés au champ d'honneur. Ils nous sollicitent également pour une subvention.

Après délibération, les membres du conseil acceptent de verser une subvention aux bleuets de France (5 votes pour, 2 abstentions et 3 votes contre) de 100€.

- Informations :
 - Direction des Routes et des Infrastructures/STA du Louhannais : les gros cailloux déposés au niveau de la voie sans issue avant le pont de l'autoroute ont été retirés.
Arrivée d'Emilien Michel à 21 heures 50.
 - Un vieux chêne au niveau du cimetière sera coupé.
 - Nettoyage des abords des ponts de l'autoroute par APRR : il est effectué 1 fois par an durant l'hiver.
 - La cérémonie du 11 novembre débutera à 10 heures. Elle sera suivie du verre de l'amitié à La Boutique.
 - Vente des sapins de la Tirelire des écoles le vendredi 3 décembre.
 - Marché de Noël le samedi 4 décembre après-midi.
 - Vœux du maire le dimanche 9 janvier à 10 heures 30 à la salle polyvalente.
- Prochaines réunions :
 - Conseils municipaux : vendredi 19 novembre et 10 décembre à 20h30.

Clôture de la séance à 23h00 par le Maire, Philippe CAUZARD.

